

PassepART et ImmersART : des activités artistiques et culturelles en français pour plus de 180 000 élèves en 2024-2025

Ottawa, le 22 mai 2025 – Grâce à leur mission commune visant à favoriser l'accès en français aux arts, à la culture et au patrimoine en milieu scolaire, les programmes de microsubventions **PassepART** et **ImmersART** ont permis cette année à un nombre sans précédent d'élèves de vivre des expériences culturelles enrichissantes d'un océan à l'autre. En 2024-2025, plus de **180 000 élèves** et près de **1190 écoles** ont bénéficié des activités des programmes PassepART et ImmersART.

Administrés par la **Fédération culturelle canadienne-française**, les programmes PassepART et ImmersART financent l'organisation d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales en français dans les écoles franco-canadiennes et acadiennes, et dans les écoles d'immersion.

Une 6^e année marquée par la consolidation et l'expansion pour PassepART

Depuis 2019, PassepART vise à favoriser l'épanouissement culturel et le sentiment d'appartenance des élèves des écoles francophones en situation minoritaire. En 2024-2025, le programme a amorcé sa phase 2, grâce à un appui de Patrimoine canadien renouvelé jusqu'en 2028. Le programme a connu une forte augmentation de son bassin d'organismes participants (+19 %) et du nombre d'activités offertes (+27 activités).

Au cours de cette sixième année, PassepART a enregistré d'excellents résultats :

- 557 demandes de financement présentées
- 1,2 M\$ en microsubventions octroyées
- 163 organismes artistiques et culturels francophones participants
- 745 écoles franco-canadiennes et acadiennes mobilisées
- 502 activités artistiques, culturelles ou patrimoniales réalisées
- 122 000 élèves touchés, de la maternelle à la 12^e année

« La richesse et la diversité des projets réalisés témoignent du dynamisme des communautés francophones partout au pays. PassepART continue de démontrer à quel point l'art et la culture sont essentiels pour renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité culturelle francophone chez nos jeunes », déclare la présidente de la FCCF, Nancy Juneau.

Une première année prometteuse pour ImmersART

Créé en 2024 pour élargir l'accès à la microsubvention d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales et permettre aux écoles d'immersion d'y accéder, ImmersART a rapidement trouvé sa place dans le paysage éducatif canadien. Bénéficiant d'un fonds de 4,3 millions de dollars sur cinq ans, octroyé par Patrimoine canadien, le programme vise à soutenir l'apprentissage du français en immersion, à favoriser la collaboration entre les écoles et les organismes culturels, et à contribuer à une francophonie pancanadienne plurielle et inclusive.

La première année d'ImmersART en chiffres :

- 286 demandes de financement présentées
- 729 500 \$ en microsubventions octroyées
- 57 organismes artistiques, culturels et communautaires participants
- 440 écoles d'immersion mobilisées, issues de 110 conseils scolaires et de 12 provinces et territoires
- 286 activités artistiques, culturelles ou patrimoniales réalisées
- 59 644 élèves touchés dans les écoles d'immersion intermédiaires et secondaires

La création d'un site web bilingue, d'une plateforme de demande de microsubventions conviviale et de contenus de promotion (vidéos, réseaux sociaux, webinaires) a grandement contribué au succès du lancement d'ImmersART. Le programme s'est également illustré grâce à des partenariats stratégiques, notamment avec Canadian Parents for French, LEARN Québec et Français pour l'avenir, augmentant ainsi sa visibilité dans les milieux éducatifs, culturels et communautaires qui jouent un rôle actif pour soutenir les écoles d'immersion.

« Grâce à ImmersART, les élèves en immersion ont accès à la richesse des arts et de la culture franco-canadienne et acadienne. C'est une formidable occasion de leur faire vivre des expériences significatives en français qui les motivent à s'appropriier la langue et à s'identifier à une francophonie canadienne plurielle et inclusive », se réjouit la présidente de la FCCF.

Des retombées communes, une vision partagée

Ensemble, PassepART et ImmersART ont permis à près de 1190 écoles de planifier des activités artistiques, culturelles et patrimoniales en français en 2024-2025. Ces projets ont stimulé la créativité des élèves, renforcé leur attachement à la langue française et favorisé leur ouverture à la diversité des expressions francophones.

Ces programmes contribuent activement à :

- favoriser l'engagement des jeunes envers la culture en français ;
- créer des ponts solides entre les écoles et les milieux artistiques locaux ;
- valoriser les identités francophones dans toute leur pluralité ;
- renforcer la vitalité linguistique et culturelle des communautés en milieu minoritaire.

Demandes de microsubventions pour 2025-2026

Les organismes à but non lucratif peuvent déposer dès maintenant leur demande de microsubvention pour l'année scolaire 2025-2026. Une subvention de 1 500 \$ par école est offerte pour la réalisation d'une activité artistique, culturelle ou patrimoniale admissible.

- Pour PassepART (écoles francophones en situation minoritaire) : monpassepart.ca
- Pour ImmersART (écoles d'immersion) : immersart.ca

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles :

- [page Facebook de PassepART](#)
- [page Facebook d'ImmersART](#)

PassepART

Depuis 2019, le programme [PassepART](#) favorise la création de nouvelles expériences en français pour les jeunes par le biais d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales. Cette initiative pancanadienne encourage les partenariats entre les écoles franco-canadiennes et acadiennes et les organismes artistiques, culturels et communautaires grâce à des microsubventions.

ImmersART

Lancé en septembre 2024, le programme [ImmersART](#) vise à soutenir l'apprentissage du français dans les écoles d'immersion intermédiaires et secondaires par le biais d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales. Il favorise le sentiment d'appartenance des jeunes à une francophonie pancanadienne inclusive et ouverte à l'autre.

Ces deux programmes sont financés par le gouvernement du Canada. Ils découlent du [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028](#) et sont liés au [Fonds d'action culturelle communautaire](#).

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) est l'unique voix politique qui défend et valorise les arts et la culture de la francophonie canadienne et acadienne. Elle compte 22 membres à travers le Canada : 14 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène.

– 30 –

Source :

Josiane Roulez
Direction des communications
communications@fccf.ca